



CONGRES MONDIAL SUR LA JUSTICE POUR ENFANTS

Siège de l'UNESCO Paris 28-30 mai 2018

CEREMONIE D'OUVERTURE

Vito Angelillo – Directeur Général Fondation Terre des hommes

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les représentants des Etats,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Société civile,
Chères participantes, chers participants,

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur, au nom de la Fondation Terre des hommes, de vous accueillir ici à Paris, au siège de l'UNESCO, que je remercie vivement pour son hospitalité, pour ce Congrès Mondial sur la Justice pour Enfants.

Après les congrès mondiaux que Terre des hommes a organisés à Lima en 2009 et à Genève en 2015, nous sommes particulièrement heureux de co-organiser celui-ci en consortium avec cinq autres acteurs complémentaires de la société civile, cinq institutions majeures dans le domaine des systèmes de justice pour les enfants et les familles.

L'objectif de ce congrès est de discuter du renforcement des systèmes de justice pour enfants.

Concrètement, cela signifie que les systèmes de justice doivent beaucoup mieux tenir compte des vulnérabilités spécifiques des enfants, qui leur donnent droit à une protection particulière.

Notre but ici est de faire remonter cette problématique au plus haut niveau de l'agenda international, car nous savons tous combien ces systèmes de justice doivent encore progresser, afin de prendre en compte véritablement l'intérêt supérieur des enfants.

Pour progresser, il faut encore améliorer les mécanismes de coordination entre les différents acteurs.

Pour progresser, il faut poursuivre les efforts de formation et de sensibilisation de l'ensemble des professionnels et des intervenants.

Pour progresser, il faut partager les bonnes pratiques et s'inspirer des expériences positives des uns et des autres.

Depuis sa création en 1960, Terre des hommes a toujours été guidée par un idéal de justice pour les enfants. Car ce sont eux, partout dans le monde, qui sont les premières victimes de la violence, des guerres, des catastrophes naturelles et de la pauvreté.



Cela fait plus de 20 ans que Terre des hommes s'est engagée dans le domaine de la justice pour enfants. Au début, notre objectif était que chaque enfant en conflit avec la loi puisse bénéficier de l'assistance d'un avocat et d'un travailleur social, tout au long de son parcours devant la justice.

Aujourd'hui, avec un programme de Justice pour enfants déployé dans plus de 25 pays, notre ambition est de donner accès à la justice à tous les enfants.

Nous défendons le principe de justice restaurative et cela se traduit par un intense travail sur les systèmes de justice de nombreux pays

- Pour qu'ils prévoient des mécanismes de diversion et des approches basées sur la médiation
- Pour privilégier des mesures alternatives à la prison, des programmes de prévention et de réinsertion
- et lorsque il n'y a pas d'autre solution, pour améliorer les conditions de détention, en respectant les droits et la dignité des enfants.

Depuis quelques années, nous avons élargi notre champ de réflexion, en reconnaissant l'importance de créer des synergies entre les systèmes de justice formels et informels, en particulier dans les pays où les systèmes traditionnels traitent parfois plus de 90% des cas.

Par ailleurs, Terre des hommes est engagée depuis longtemps dans la problématique du désarmement et de la réinsertion des enfants-soldats. Mais les crises récentes ont rendu ces enjeux plus complexes, en lien avec la lutte contre le terrorisme ou la gestion des migrations, et avec l'implication des enfants et des familles dans la violence extrême.

La politisation de ces enjeux a un impact indiscutable sur la manière dont les politiques publiques évoluent, en choisissant malheureusement trop souvent des slogans simplificateurs, comme celui de la « tolérance zéro », accompagné de mesures répressives, qui peuvent séduire les populations.

Le risque est de voir l'image de l'enfant instrumentalisée et présentée comme un risque à combattre plutôt que comme un potentiel à développer.

Et cette évolution nous pousse à agir : nous défendons une vision dépolitisée des systèmes de justice pour enfants, ces enfants à qui nous devons redonner une place digne dans la communauté, car ils sont les contributeurs de la société de demain.

Un dernier mot : nous parlons de justice pour enfants, alors soyons attentifs à ne pas trop parler pour eux ! Leur participation en tant qu'acteurs dans l'évolution des systèmes de justice qui les concernent est essentielle.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureux que ce Congrès de Paris leur donne une place et la parole : leur propre expérience et leurs points de vue doivent nous inspirer.

Je me réjouis beaucoup de partager ces trois prochains jours avec vous toutes et tous et vous souhaite d'ores et déjà un très bon Congrès.